



## Les professions libérales réclament moins de bureaucratie

En Suisse, environ 10% des personnes actives exercent une profession libérale. Celles-ci génèrent une valeur ajoutée capitale pour la Suisse et contribuent amplement à sa prospérité.

En tant qu'organisation faîtière de 16 associations professionnelles regroupant au total 120 000 membres, l'Union suisse des professions libérales (USPL) a pour mission principale de soutenir et promouvoir les valeurs fondamentales des professions libérales – responsabilité, indépendance, qualifications – ainsi que le caractère personnel des services fournis.

La compétitivité des professions libérales est mise en péril par l'augmentation des exigences administratives imposées par l'État. En particulier lorsque ces dernières mobilisent des ressources disproportionnées par rapport à l'activité professionnelle en elle-même. Les personnes pratiquant une profession libérale sont généralement à la pointe de leur métier par leurs connaissances et leur expérience. Ils s'imposent ainsi sur le marché grâce à un service de haute qualité. L'augmentation des contraintes administratives met en péril la compétitivité des professionnels ou fait grimper les prix au détriment des clients/patients, voire de l'ensemble de l'économie. Outre l'inefficacité et le manque de qualité, ces charges renforcent également la pénurie de personnel qualifié. L'USPL réclame par conséquent moins de bureaucratie dans le secteur des professions libérales :

- **La numérisation des processus.** La numérisation offre un potentiel de réduction des tâches administratives dans tous les domaines, y compris dans les échanges d'informations avec les autorités. Cependant, il est crucial d'éviter, et particulièrement dans le cadre de l'administration, des solutions mal élaborées qui ne feraient qu'accentuer la charge administrative.
- **Simplification de la communication et de la collaboration avec les autorités et autres partenaires.** De la part des autorités, les professions libérales attendent une meilleure indication des interlocuteurs, la réduction des exigences formelles en matière de communication, ainsi qu'une meilleure coordination entre les différentes autorités impliquées.
- **Simplification des mécanismes de contrôle.** Globalement, du point de vue des autorités, les mécanismes de contrôle actuels sont lourds et parfois excessifs. L'USPL préconise l'adoption d'un système de contrôle basés sur les risques effectifs et, ainsi, la diminution des exigences formelles pour les entreprises moins exposées aux risques.
- **Standardisation des exigences.** Les exigences en matière d'échanges entre les autorités et les professions libérales doivent être plus claires et standardisées, afin de permettre une simplification du travail administratif et des échanges d'informations. Le degré de précision des éléments requis devrait correspondre à l'objectif de l'échange, sans être excessif.
- **Évaluations systématiques des conséquences des nouvelles directives.** Avant leurs introductions, l'USPL demande un examen plus approfondi des objectifs et des conséquences de nouvelles directives et réglementations. Les professionnels concernés devraient être systématiquement impliqués dans l'élaboration et l'évaluation de la pertinence, des coûts de mise en œuvre et des conséquences d'une réglementation envisagée. Des tables rondes entre les différentes parties doivent être organisées pour élaborer et mettre en œuvre des propositions d'amélioration des réglementations.

Le Conseil fédéral a présenté une proposition, à la demande du Parlement, visant à contrer le phénomène de réglementation rampante. L'Association des professions libérales soutient ces revendications et, ainsi, la nouvelle loi sur l'allègement des coûts de la réglementation pour les entreprises (22.082).